

# Compte rendu CDEN mardi 16 février 2021

Le CDEN commence avec la présentation du nouveau préfet des Vosges, Yves Séguy.

Déclaration FCPE (à noter que des problèmes au collège de Charmes ont été évoqués, pbs de discipline, de communication, de climat scolaire dégradé, de mauvaise gestion administrative, « réduisant à néant les efforts payants des directions précédentes »).

Déclaration PEEP Déclaration FSU Déclaration UNSA Déclaration FNEC FP FO Déclaration CDFT

**IEN adjoint** : entend les préoccupations exprimées dans les déclarations, liées à la situation sanitaire, des personnels, des élèves et des parents. Le département perd beaucoup d'élèves depuis de nombreuses années, néanmoins nous n'avons pas de poste à rendre à la rentrée prochaine. Il faut considérer cela comme un grand effort de la part de l'éducation nationale.

Ecole inclusive : nous déplorons de devoir nous adapter à l'augmentation des notifications MDPH. Il y a un délai avant que nous puissions mettre en œuvre ces notifications. C'est d'ailleurs la raison de la création des PIAL, qui permettent plus de souplesse dans les moyens attribués.

La ruralité n'est pas non plus oubliée. Il existe des engagements partenariaux.

PDMQDC : ils vont disparaître car les dédoublements de classe de CP et CE1 en éducation prioritaire visent les mêmes finalités. Pour rappel, le DASEN les a maintenus pour permettre une période de transition.

Les moyens constants attribués équivalent à une augmentation dans le cadre de notre contexte démographique.

## IRL

Il concerne 5 instituteurs en 2020. Le taux était de 2337,01€ depuis 2013. Ce taux n'a pas été revu à la hausse. La proposition du préfet reste au même taux pour l'année 2021.

## Vote

Communes : 3 pour                      Conseil départemental 4 pour

FCPE : abstention                      PEEP : abstention

FSU, UNSA, CFDT, FO : contre

*Litiges entre les communes sur la répartition intercommunale des dépenses de fonctionnement dans les écoles publiques a été retiré de l'ordre du jour.*

Modifications des rythmes scolaires de l'école Saint Laurent a Epinal après l'incendie qui a impacté un des sites : passage à 4,5 jours.

**Carte scolaire 1<sup>er</sup> degré** : fusion entre l'école élémentaire et maternelle de Cornimont. La délibération avait été reçue la veille.

Redéploiement d'une ULIS de Vittel sur Epinal pour répondre aux besoins.

Création de postes d'EMF à l'INSPE pour répondre à une nécessité de présence accrue dans la formation initiale.

D'autres postes d'EMF seront créés à raison de 2 par circonscriptions (8 postes) qui ne seront pas cantonnés aux plans français et mathématiques.

Il faut également anticiper les départs en retraite qui vont augmenter dans notre département et former les nouveaux enseignants.

Vote carte 1<sup>er</sup> degré :

Abstention : UNSA, SGEN-CFDT, FCPE et PEEP abstention

Contre : FSU, FO

Pour : département, maires

### **Carte 2<sup>nd</sup> degré**

SG : les moyens sont calculés au plus juste. Les prévisionnels peuvent être revus. 13 collèges, l'an dernier, ont bénéficié de l'ajustement de la DHG en juin.

E/D est de 25, la SG estime que c'est « tout à fait confortable ».

FSU : collège de Golbey avec un différentiel entre les effectifs de l'IA et les relevés de l'équipe.

Ces réductions de DHG créent une augmentation de postes à complément de service. Le réajustement en juin ne permet pas aux enseignants de revoir leur service pour éviter le complément de service, car trop tardif. Les autres enseignants sont contraints d'effectuer des HS. [Ce à quoi il nous a été répondu qu'il ne fallait pas se plaindre, que nous avons dans les Vosges un E/D \(nb d'élèves par division\) de 25,3, ce qui correspond aux chiffres de l'éducation prioritaire...](#)

### **Education et patrimoine : compétences de la collectivité territoriale**

Le budget 2021 a été voté unanimement par les élus départementaux, un « budget engagé » selon Mme Babouhot, vice-présidente du CD.

Les dotations de fonctionnement éducation n'ont pas baissé malgré une baisse démographique. ( plus de 8 millions d'euros).

Les crédits ont été maintenus pour les actions éducatives en 2020. Le CD mettra l'accent sur l'éducation artistique et culturelle.

Numérique : les TBI seront à changer.

Succès important des copieurs dans les établissements.

Les travaux de restauration nécessitent un investissement important.

Travaux : le budget demeure équivalent, soit :

- 140 000 € pour le fonctionnement ;
- 250 000 € pour l'investissement ;

La fin du chantier du collège Elsa Triolet à Thaon. A Vagney, au printemps, pose du « premier bois ».

37 chantiers sont programmés.

Pas de reconduction des agents EMOP.

Les collèges privés ont reçu une dotation de 50 000 € pour le numérique.

Appel à projet de la Région pour la mise en place d'internats « d'excellence » dans les collèges. La DGESCO doit valider.

Deux types d'internat :

- d'excellence (REP)
- résidence à thème

Pas de questions diverses.